Les déchets chimiques

Un citoyen responsable ne jette plus ses déchets chimiques dans sa poubelle ou dans le réseau d’assainissement.

Il les apporte en déchèteries pour qu’ils soient pris en charge et traités. Cette démarche permet de mieux valoriser les ordures ménagères et d’éviter la dispersion des déchets potentiellement dangereux pour la santé et l’environnement.

Qu’est-ce qu’un déchet chimique ?

Il s’agit des déchets issus de vos produits d’entretien, de bricolage. Voici quelques produits générateurs de déchets spécifiques et leurs 6 familles d’usage :

Que deviennent mes déchets spécifiques ?

Les déchets chimiques appelé Déchets Diffus Spécifiques seront ensuite pris en charge par l’éco-organisme opérationnel dédié aux DDS des ménages : EcoDDS.

Agréé en 2013 par les pouvoirs publics, sa principale mission est d’organiser le fonctionnement et d’assurer la pérennisation de la filière des Déchets Diffus Spécifiques des ménages dans des conditions respectueuses de l’environnement et de la santé.

Où les déposer ?

Les déchèteries

Eco-organisme partenaire

Image

rgba(255,255,255,1)